



HAL
open science

Quelle diffusion publique des Sciences humaines et sociales dans les sociétés créoles ?

Olivier Pulvar

► **To cite this version:**

Olivier Pulvar. Quelle diffusion publique des Sciences humaines et sociales dans les sociétés créoles ?. La publicisation de la science, GRESEC, Université Stendhal - Laboratoire Culture et Communication, Université d'Avignon - ICM, Echirrolles, Mar 2004, Echirrolles, France. pp.125-129. hal-01152833

HAL Id: hal-01152833

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01152833>

Submitted on 19 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle diffusion publique des Sciences humaines et sociales dans les sociétés créoles ?

Olivier PULVAR

Université Antilles-Guyane

Actes du Colloque La publicisation de la science, GRESEC, Université Stendhal Grenoble 3, 24-26 mars 2004, p. 125-129.

Depuis les premières initiatives de normalisation et de standardisation des parlers créole, divers outils de référence (dictionnaires, grammaires, manuels didactiques, etc.) existent pour favoriser l'apprentissage de l'écriture de la langue. Le projet commun de deux laboratoires de recherche¹ de créer un site Internet en miroir partagé, consacré aux guides du CAPES² de créole vient en soutien des supports existants. Il vise également à valoriser les travaux menés sur cette question depuis plusieurs années.

C'est que la recherche peut de moins en moins attendre l'aboutissement d'un programme scientifique pour entrer en communication. Les chercheurs sont happés par une injonction de communiquer pour partager leurs questionnements, pour monter leurs projets autant que pour diffuser les résultats de leurs travaux. Les TIC offrent d'énormes promesses dans ces diverses activités de la recherche. Qu'en est-il de la situation du créole par rapport au développement des supports de communication modernes ? Comment dynamiser la pratique et l'enseignement du créole ? Les TIC peuvent-ils jouer un rôle efficace pour la promotion de la langue et de la culture créoles ? Ce sont autant de questions posées au fonctionnement du créole du point de vue de ses modes de transmission et d'acquisition.

L'analyse d'un projet de site Internet autour de la langue et de la culture créole proposé par des spécialistes, révélera l'importance des stratégies de communication en matière de diffusion de la connaissance. Dans un deuxième temps, l'étude d'un corpus d'articles de presse permettra de caractériser la place des médias dans les formes que prend le débat développées autour de ces questions. Au final, il s'agira d'éclairer certains enjeux d'une publicisation des sciences dans les Outre-mers français.³

¹ Le laboratoire de Sciences sociales de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) mène ses recherches en Martinique dans le cadre d'un programme *Système éducatif et multilinguisme*, menée au sein de l'Unité de Recherche *Savoir et développement* (Département Société et Santé) ; il oeuvre à la mise en place d'un *Réseau de recherche en sciences sociales dans la Caraïbe* (RESSAC). Il se compose d'un chercheur, qui est également Directeur du Centre implanté sur ce territoire. Placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération, l'IRD (anciennement ORSTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) conduit des recherches de pointe sur les milieux intertropicaux depuis plus de cinquante ans à partir de plusieurs continents. Il dispose de 34 implantations dont 5 en France (Paris, Bondy, Montpellier, Brest et Orléans) et 5 dans les DOM-TOM (Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Martinique, Réunion).

Fondé en 1975, le Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) équipe d'accueil de l'Université des Antilles et de la Guyane constitue l'un de ses plus importants laboratoires. Il se donne pour tâche de contribuer à la conservation du patrimoine, de décrire la dynamique des réalités linguistiques et culturelles et de promouvoir les identités multiples qui se déploient dans les sociétés créolophones des Antilles et du continent américain. Il effectue un ensemble de recherches linguistiques et littéraires autour de la problématique du rapport des langues, notamment français et créole. Sa réflexion est aussi liée à une recherche didactique visant à créer des outils permettant l'introduction de la langue et de la culture créoles dans le système éducatif.

² Certificat d'Aptitude à l'Enseignement du Second degré

³ Cette réflexion se fonde sur plusieurs travaux réalisés par nos étudiants de licence professionnelle de communication sur la question de la langue et de la culture créoles dans l'espace public.

Un site Internet pour les Guides du CAPES de créole

Selon les commanditaires du projet de site Internet sur les guides du CAPES de créole, sa réalisation devrait encourager le passage du créole de l'oral à l'écrit, et contribuer à donner aux « *lecteurs* » toute la richesse du contenu de chaque ouvrage. Elle se présente comme une manière de développer leur curiosité pour accompagner l'apprentissage de l'écriture du créole et en faciliter la diffusion. Chacune des publications devrait être présentée et analysée succinctement. Le site serait appelé à s'enrichir au fur et à mesure de l'édition des guides. Ce projet de valorisation est sous-tendu par la rédaction de manuscrits par les universitaires spécialistes. (Une dizaine d'ouvrages sont concernés au moment de la commande. 1^{ère} et 4^{ème} de couverture, extraits, et résumé sont à rassembler en une dizaine de pages par ouvrage. Il est prévu que les universitaires procèdent à l'examen critique des maquettes de pages Web. Pour éviter les problèmes de droit liés à la propriété intellectuelle et à sa diffusion, les noms des différents auteurs ainsi que celui de l'éditeur (qui a donné son accord préalable sur le projet) devraient figurer.

La situation peut s'analyser sur la base de constats simples qui permettent de mesurer l'importance des stratégies de communication dans la création d'un site Internet.

Plusieurs sites Internet sur la langue et la culture créoles existent déjà dont deux traitent plus précisément du CAPES de créole. Le site de l'éditeur (<http://www.ibisrouge.fr>) présente les guides de CAPES de créole suivant une démarche purement marketing. Il s'agit pour lui de commercialiser ces ouvrages (4^{ème} de couverture, présentation de l'auteur). Le site d'un Comité de vigilance pour le CAPES de créole (CVCC) (<http://palli.ch/~kapeskreyol>) traite d'informations diverses sur le concours lui-même (calendrier, postes) et sa préparation (IUFM, formation à distance, sujets, corrections) avec notamment une ouverture sur des informations plus générales (textes officiels, salons, ateliers linguistiques, colloques, conférences, etc.). il présente également les guides du CAPES (4^{ème} de couverture, présentation de l'auteur, commentaire par l'auteur sur le thème abordé). Il propose un lien vers le site de l'éditeur. Ce site semble largement alimenté et mis à jour par l'un des groupes de recherche à l'initiative du projet de site en miroir partagé sans aucune mention de cette source (rubriques présentation des équipes de recherche, travaux du GEREC). Pourquoi ne pas avoir opter pour des extraits complémentaires de présentation des guides sur le site existant ? Est-ce parce qu'une large place est laissée à la polémique violente teintée de militantisme à travers les *Communiqués du CVCC* et un forum en créole.

L'organisme national de recherche dont le siège se situe à Paris a développé un site Internet qui propose un lien vers le site du CVCC (rubrique *Portail de la recherche pour le développement_type Institutionnel*, sous-type *Enseignement*). Quand on sait l'attention nécessaire à donner à l'origine des informations en ligne, on peut s'interroger sur ce choix, sauf à penser que la reconnaissance de l'institution nationale porte sur une identification de la source implicite.

L'implantation martiniquaise de l'organisme de recherche possède elle aussi un site depuis 5 ans (<http://www.ird-mq.fr>). Son laboratoire en Sciences sociales y dispose d'ailleurs d'un espace réservé de diffusion de l'IST au même titre que les 2 autres laboratoires du Centre (Sciences de la terre et Environnement). L'intégration du projet de présentation des guides sur le site de l'implantation locale n'a semble-t-il pas été envisagée.

Dans sa volonté de s'intégrer dans le tissu de la recherche au plan local (Il existe une convention de coopération entre l'organisme de recherche et l'Université), le développement d'un site commun peut représenter un engagement dans ce sens. De plus, sur place, les deux

laboratoires des deux établissements publics partagent des centres d'intérêt communs. Ils sont associés dans la coordination d'un axe de recherche à l'Université (*Didactique des langues, des littératures et des cultures* régionales. Une convention concernant ce domaine d'activités est en projet à l'époque). Ils participent conjointement à des enseignements en second et troisième cycle de langue et culture créoles. Une *évaluation des outils mis en place pour le CAPES de créole* réalisée avec le soutien du Conseil régional de la Martinique et du Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer lie les deux laboratoires. L'action a des objectifs de recherche appliquée (soutien à la réalisation de guides pour le CAPES de créole, projet de réalisation de site.

Le responsable du laboratoire de Sciences sociales du Centre locale de l'organisme de recherche et, qui en est également le Directeur, s'est déjà illustré par la création d'un site Internet dans le domaine des langues (<http://www.ird.bf/prog/sem>) réalisé en novembre 1998 à partir d'un programme de recherche (*Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique d'expression française et sur Madagascar, Bibliographie des langues camerounaises, Les systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger. Résultats scolaires, double flux*) présente les résultats de cette recherche et une analyse des publications correspondantes.

Le projet de création de site a été présenté dans le cadre d'un financement par le Fond pour l'Internet culturel et solidaire des Outre-Mers (FIPOM). La conception du site n'affecte donc pas les budgets respectifs des laboratoires. Bien que le dossier ait été retenu, les financements n'avaient toujours pas été débloqués au moment du lancement de la commande.

En règle générale, la conception d'un site respectera au moins trois principes : la détermination du public ciblé, la définition des services rendus et le contrôle de l'image renvoyé. La cible pressentie par les deux groupes de recherche (candidats au CAPES ; enseignants désirant s'informer sur les rapports français/créole ; étudiants en langue et culture créoles ; élèves du second degré ayant choisi le créole en option) n'a fait l'objet d'aucune étude préalable. Pourtant l'évaluation des outils mis en place pour le CAPES de créole aurait permis une appréciation quantitative et qualitative de cette population (enquêtes sociolinguistiques réalisées dans les 3 DFA auprès d'étudiants en licence de Lettres et Sciences humaines, de parents et d'élèves).

Seules les questionnaires d'enquête destinés aux étudiants figuraient la question : « *Est-ce que vous souhaiteriez consulter des guides pour préparer le concours du CAPES option créole, sous forme de livres ou sous format informatisé (CD-Rom, Internet ?* » 90% des personnes interrogées ont répondu préférer la forme papier.

Le succès des guides du CAPES de créole en librairie est mitigé (l'éditeur ainsi que les librairies proposant les guides à la vente ont été interrogés). Dans ces conditions un nouveau site Internet peut-il favoriser la vente de ces guides ?

De toute évidence, les deux laboratoires de recherche ont un intérêt commun à réaliser un site Internet. L'un s'attend à ce que ce nouveau support fournissent un rayonnement plus large à ses actions au sein d'un organisme public de recherche implanté localement. Il contribuerait au développement d'une image renouvelée du Centre connu en Martinique dans les domaines des sciences de la terre et de l'environnement. Le laboratoire universitaire gagnerait sans aucun doute à s'adosser la notoriété d'un organisme national de recherche connu et reconnu au plan au plan international. En effet, malgré l'importance de son activité, ce dernier souffre d'un déficit d'image qui le rend plus soucieux d'actualiser sa reconnaissance académique ainsi que d'envisager l'ouverture de ses préoccupations à un public de non initiés.

Mais la réalisation d'un site sans réelle analyse des besoins, sans véritable réflexion en termes de communication conduit souvent à la satisfaction de ses seuls concepteurs. De même que la modernisation de la langue créole ne peut se faire sans validation par ses locuteurs, il ne suffit pas de mettre en place un outil de communication pour qu'il développe des usages.

Enseignement du créole et opinion publique

De l'avis des spécialistes de la question, le passage de l'oralité à l'écriture pour une langue ne s'opère pas sans difficultés et péripéties. Langue et culture créoles définissent avant tout des hommes, des femmes et leurs territoires au cœur d'une histoire coloniale qui les a vu naître. Bien des créolophones manifestent leur incompréhension quand ce n'est pas leur opposition au projet d'un créole écrit et de son enseignement. Si le créole a toujours régné en maître dans certains espaces-temps (gallodrome, veillée mortuaire, carnaval, match de football, ...) caractérisés par une sociabilité populaire de la communauté, le français a toujours disposé du monopole dans les situations sociales plus formelles et notamment, à l'écrit. D'une certaine manière, le français assure la reconnaissance sociale, tandis que le créole exprime l'identité culturelle.

Dès la fin des années 1970 (syndicats et partis nationalistes) et dans les années 1980 (médias, arts et communication), on assiste à une extension des usages sociaux du créole. Le phénomène s'opère précisément sur la base de la prise de parole publique en créole et de l'affirmation de l'identité culturelle. Le créole, récemment reconnue langue régionale de la République, s'est affirmé depuis, avec succès dans diverses sphères de la vie publique.

Paradoxalement, cette créolisation de la vie publique se fait au prix d'une déstabilisation des structures linguistiques qui interpelle les chercheurs. Plutôt que de s'en tenir à une description de l'existant, alors même que la diffusion de résultats reste encore modeste, ceux-ci se lancent dans un combat contre la déperdition du créole au nom de l'illustration et de la défense de la langue. Plus que jamais, à leurs yeux, l'école est une Bastille dont la prise doit favoriser la nécessaire revitalisation linguistique.

Dans ce contexte, l'Etat détient les moyens d'agir sur la question dans un sens ou dans l'autre. Le 18 octobre 2000, lors d'une conférence de presse donnée par les ministres de l'Education nationale et le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, le créole s'est vu attribuer un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement du Second degré (CAPES). Un décret du 9 février 2001, incluant le créole dans la section langues régionales fixe la nature des épreuves du concours.⁴ Cette création s'inscrit dans une politique globale de revalorisation des langues régionales pour assurer une continuité dans la promotion de la richesse linguistique et culturelle de la France. Parmi les actions menées, la création de conseils académiques des langues régionales, la mise en place d'un enseignement bilingue, la création d'un corps spécifique de professeurs des écoles pour enseigner ces langues et dans ces langues.

La création du CAPES de créole suscite diverses réactions et discours enflammés dont la presse locale se fait largement l'écho⁵. Entre l'annonce de la création du CAPES et

⁴ Dès le 3 avril 2001, des experts parmi lesquels ceux du GERECE-F, et les recteurs des quatre académies d'outre-mer se réunissaient au MEN, en présence de l'Inspecteur général des langues régionale, pour établir des propositions de programme, réfléchir à la composition du jury et définir le lieu des épreuves orales.

⁵ L'analyse d'un corpus d'une soixantaine d'articles parus dans deux journaux en Martinique (le quotidien régional, France-Antilles et l'hebdomadaire Antilla) sur le sujet entre octobre 2000 et mars 2002 ne prétend pas à

l'organisation des premières épreuves du concours, les différentes prises de position sur le créole font plutôt apparaître la question sous ses dimensions polémiques. On note une majorité de positions favorables à l'introduction du créole dans le système éducatif ; la plupart émane de chercheurs spécialisés, de sympathisants de la cause créole, voire même de journalistes. Les réactions négatives s'expriment plutôt à travers le courrier des lecteurs de France-Antilles. Le créole est un sujet sensible pour lequel les gens témoignent de la passion et une forte charge identitaire. A la différence des médias audiovisuels, la presse écrite expriment plus largement et aisément des idées diverses et tranchées sur le sujet.

Cet événement a relancé un débat public récurrent qui mêle les questions d'identité culturelle à celle du devenir institutionnelle de ces territoires. A cette occasion, le rôle central des universitaires dans le débat constitue par certains aspects une donnée nouvelle. Les communications médiatisées des chercheurs interrogent sérieusement les conditions d'une diffusion publique des sciences. Où situer la frontière entre sciences et opinions ? Entre "savoir savant" et "savoir profane" ? Les sciences peuvent-elles se mettre au service d'une idée ? Selon quelles modalités ? Quelle est la part des médias dans la forme que prend le débat ?

Le GEREC-F fait partie de ceux qui militent activement pour la reconnaissance du créole. Certaines déclarations relayées par la presse remettent régulièrement en cause le travail de ses chercheurs.

A première vue, une analyse du débat durant ces dernières années montrerait une évolution sensiblement favorable de l'opinion quant à l'écriture et à l'enseignement du créole à l'école. Il faut cependant rester prudent puisque les acteurs adoptant cette position se trouveraient davantage parmi les franges intellectuelles de la population (elles n'ont pas de crainte de reconnaissance sociale). En face, ce serait plutôt les classes moyennes et franges populaires qui désapprouveraient l'enseignement de la langue et de la culture créole à l'école. On notera aussi l'absence des politiques toute obédience confondue dans ce débat public alors même qu'ils participent à l'action de promotion du créole (Confiant, à paraître). La place que prennent les médias dans les formes du débat développée autour de ces questions représente un aspect particulièrement notable dans notre perspective (Ollivier, Pulvar, 2001 : 241-246).

Conclusion

L'articulation entre activités scientifiques et contexte de réception dans les Outre-mers français ne peut se comprendre en dehors de la problématique de la créolisation de l'espace public dans ces différents territoires.

La culture donne du sens à l'action. Par conséquent, il importe de ne pas l'isoler des autres sphères sociales mais de la concevoir à la fois comme facteur de résistance au changement et moteur de l'innovation. Ainsi, quelque forme d'expression que prend une culture, celle-ci imprègne tous les secteurs sociaux et tisse un réseau de significations. Cela se vérifie notamment lorsque l'on observe l'évolution du statut et des représentations attachés à la langue créole. Longtemps brimée par les autorités, réprimée par les parents qui associent la réussite de leurs enfants à la maîtrise exclusive du français, elle s'est maintenue, en dépit de l'adversité, faisant preuve de sa capacité à structurer les relations sociales (Réno, 1997).

D'un autre côté, que les étapes d'une (re)construction de la langue créole aient été franchies ne signifie nullement que les populations concernées en soient pénétrées, d'autant que les

l'exhaustivité. Toutefois, elle éclaire la ligne de partage qui traverse l'opinion publique martiniquaise sur l'introduction du créole dans le système éducatif.

discussions scientifiques apparaissent encore contradictoires. La définition de sa nature linguistique, le choix d'une graphie, l'existence d'une littérature, ou encore sa souveraineté scripturale, sont autant de points présents de manière simultanée à chacune des étapes. Elles sont récurrentes dans l'espace public. Si ces discussions peuvent sembler dépassées du point de vue du spécialiste, il reste difficile de minorer leur caractère vivace dans l'ensemble social même dans lequel on désire valoriser cette recherche (Bélaïse, Pulvar, Sainte-Rose, à paraître).

Peut-être, est-ce précisément là que se situe l'explication d'une démarche de valorisation et la conservation du patrimoine fondée sur un travail scientifique.

Mots-clés

sciences ; idéologies ; discours ; statut ; représentations ; pratiques

Références bibliographiques

BELAISE Max, PULVAR Olivier, SAINTE-ROSE Fernand, à paraître, «Langues et sociétés créoles : un programme scientifique pour un projet identitaire : regards croisés », dans Confiant R., Damoiseau R. (sld), *Mélanges offerts à Jean Bernabé, Petit-Bourg, Guadeloupe*, Ibis Rouge Editions

BERNABE Jean, CONFIANT Raphaël, 2002, «Le CAPES de créole : stratégies et enjeux », *Hermès*, 32-33, *La France et les Outre-Mers, l'enjeu multiculturel*, CNRS Editions, pp. 211-223.

CHAUDENSON Robert, 2001, «Le CAPES de créole(s) : approche linguistique et historique », *Etudes Créoles*, vol. XXIV, n°1, *CAPES créole(s): le débat*, pp. 37-79.

CONFIANT Raphaël, à paraître, «Petite histoire d'une grande cause », *Espace Créole*, n°12, GEREC-F, Ibis Rouge Editions /PUC, pp. 177-217.

OLLIVIER Bruno, PULVAR Olivier, 2001, «Eléments pour une problématique de recherche en Sciences de l'information et de la communication dans les départements français d'Amérique », dans Watin M., *Communication et espace public, Univers créoles 1*, Paris, Anthropos / Economica, pp. 233-254.

PRUDENT Lambert Félix, 2001, «La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un CAPES dans le système éducatif de l'Outre-mer français », *Etudes Créoles*, vol. XXIV, n°1, *CAPES créole(s): le débat*, pp. 80-109.

RENO Fred, 1997, «La créolisation de l'espace public à la Martinique », dans Constant F., Daniel J., *1946-1996 Cinquante ans de départementalisation Outre-mer*, Paris, L'Harmattan, pp.405-431.